

**ECOLE DE LA PAIX**

7 rue Très-Cloîtres

38000 Grenoble

Tel. : 04 76 63 81 41

Courriel : [ecole@ecoledelapaix.org](mailto:ecole@ecoledelapaix.org) – Site Internet : [www.ecoledelapaix.org](http://www.ecoledelapaix.org)

Grenoble, le 03 avril 2012

**A tous les ADHÉRENTES et ADHÉRENTS**

<p style="text-align: center;"><b>ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRA-ORDINAIRE 2012</b></p>
--

Vous êtes invité(e) à participer aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de l'Ecole de la Paix qui se tiendront :

**Le jeudi 26 Avril 2012 à la Maison des Habitants**  
(2 rue du Vieux Temple à Grenoble)

Accueil à partir de 19h45 et émargement de la liste de présence pour une ouverture à 20h, par l'allocation de bienvenue.

**1 - ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE**

1.1. – Approbation des statuts

**2 - ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

2.1. - Rapport moral

2.2. - Rapport d'activités 2011 et orientations 2012

2.2.1. Pôle Education

2.2.2. Pôle Universitaire et Recherche

2.2.3. Pôle Médiation et Solidarité internationale

2.3. - Rapport financier

2.4. - Rapport du Commissaire aux Comptes

2.5. - Approbation du rapport financier, du rapport moral, du rapport d'activités et de l'affectation du résultat

2.6. – Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et élection des nouveaux membres

**3 - MODALITES PRATIQUES - RAPPELS**

- L'Assemblée ne peut statuer que sur les points inscrits à l'ordre du jour.
- Seuls les membres à jour de leur cotisation 2012 peuvent voter.
- Conformément à l'article 17 des statuts de 2004, les nouveaux statuts qui seront proposés à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont disponibles au siège de l'Association.
- S'il vous est impossible de vous déplacer, pensez à donner votre pouvoir à un autre membre de l'Association, ceci est impératif pour que le quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire soit atteint.
- Les comptes annuels 2011 et les nouveaux statuts sont à votre disposition auprès de Claire CONTARDO, au siège social de l'Association 7, rue Très-Cloîtres à Grenoble.

Le Président  
Bernard CANIVET